

1<sup>er</sup> juillet 2022

**Accord sur les moyens du CSEC : ce n'est pas gagné !**



Le CSEC de Conforama est en place depuis janvier 2020. Depuis cette date, plusieurs réunions de négociation avaient abouti à un projet d'accord dérogatoire donnant à cette instance, si importante pour les salariés, des moyens supérieurs à ceux, ultra minimalistes, que prévoit le code du travail : heures de délégation pour les membres du Bureau et les Représentants Syndicaux du CSEC, réunions préparatoires, prise en charge d'une sténotypiste et d'une conférencière, participation des élus suppléants par roulement. Tout en revendiquant des moyens plus importants, **FORCE OUVRIERE** était prête à signer cet accord.

Malheureusement, la négociation a été arrêtée suite au départ du directeur des affaires sociales.

Lors de la négociation du 28 juin 2022, les organisations syndicales ont découvert avec stupéfaction une nouvelle façon de fonctionner de la direction.

Le nouveau directeur des affaires sociales a expliqué sans vergogne aux délégations syndicales qu'il était prêt à signer l'accord ... en échange de « contreparties ». Son leitmotiv ainsi résumé : je te donne, tu me donnes. Que souhaite-t-il que nous lui « donnions » ? Sa réponse est claire :

- Réduire le nombre et la durée de suspensions de séances.
- Réduire les recours à expertises.

En résumé : faire du CSEC une chambre d'enregistrement des décisions de la direction, et non plus une instance dotée d'un droit de regard sur celles-ci. Sans quoi, selon la direction, pas d'accord ! Dans ce cas, le CSEC serait totalement entravé dans ses prérogatives.

Devant ce comportement qui dénote un manque total de loyauté, les membres de la délégation **FORCE OUVRIERE** ont exprimé une indignation légitime, partagée par les autres organisations syndicales. La présence du DRH lors de la prochaine réunion de négociation sur ce thème, prévue le 6 septembre 2022, a été exigée et obtenue.

La direction doit comprendre qu'une négociation n'est pas une querelle de marchands de poissons... Il est vrai que les prochaines élections étant prévues dans un peu plus d'un an, elle a tout intérêt à laisser « pourrir » la situation. Est-ce cela, le « dialogue social » ?